

Noirot

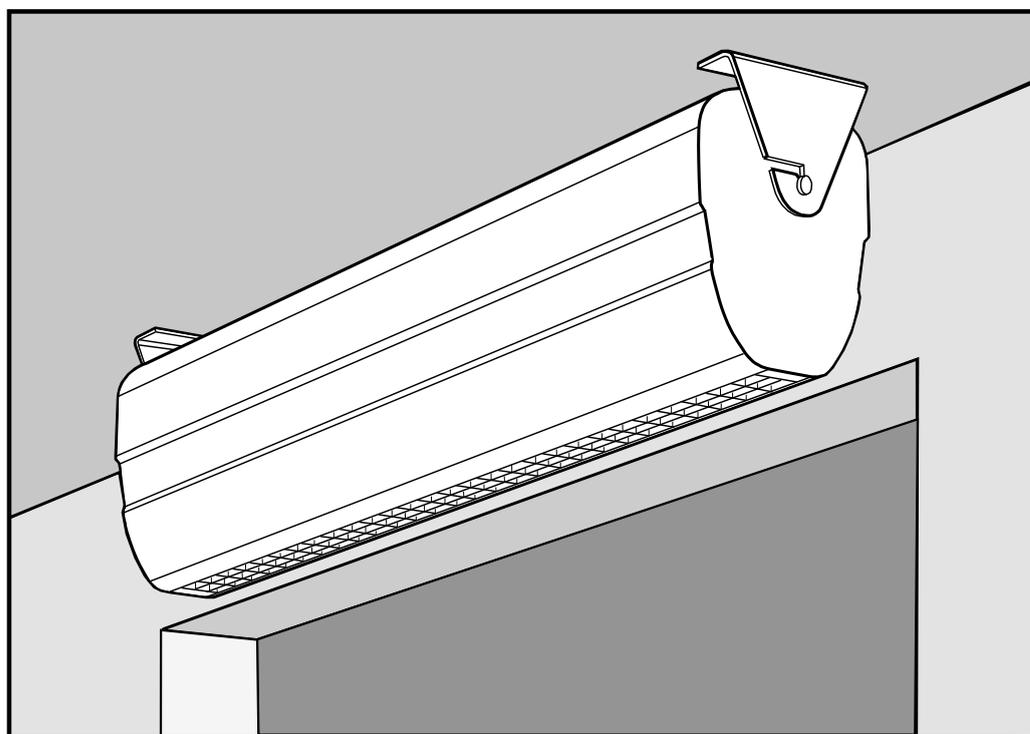
SERIE 3404

RIDEAU D'AIR CHAUD

NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION

Dès réception de votre appareil, vérifier qu'il est en parfait état.

Garantie : le bon de garantie imprimé sur cette notice doit être complété par le vendeur ; le présenter en cas d'intervention durant la période correspondante de la garantie.

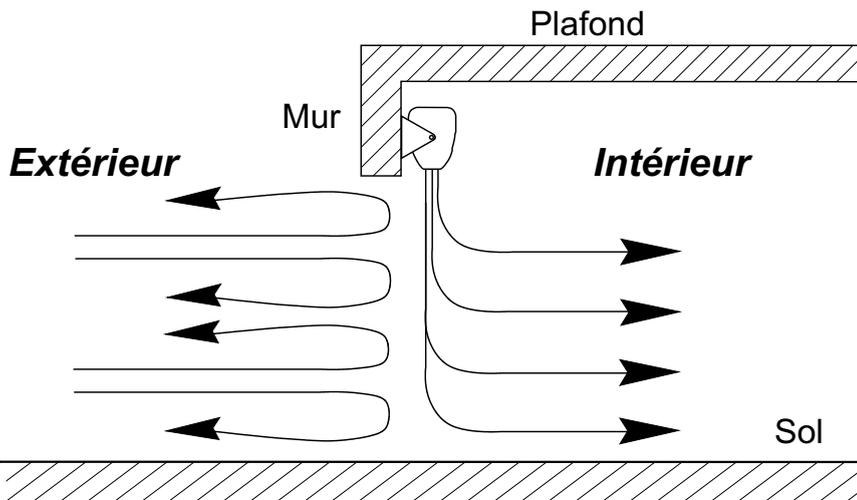


1 - CARACTERISTIQUES

REFERENCE	Puissance (KW)	Tension (V)	H x L x Ep. (mm)	Poids (kg)	Vitesse	Débit (m ³ /h)	ΔT (°C)
3404 1 AA	2.25 / 4.5	230 Mono 230 Tri 400 Tri + N	270 x 1100 x 205	20	Petite	980	7
					Grande	1270	11
3404 2 AA	4.5 / 9		270 x 1100 x 205	20	Petite	980	13.5
					Grande	1270	21
3404 3 AA	4.5 / 9		270 x 1550 x 205	30	Petite	1100	12
					Grande	1600	17
3404 4 AA	6 / 12		270 x 1550 x 205	30	Petite	1100	16
					Grande	1600	22

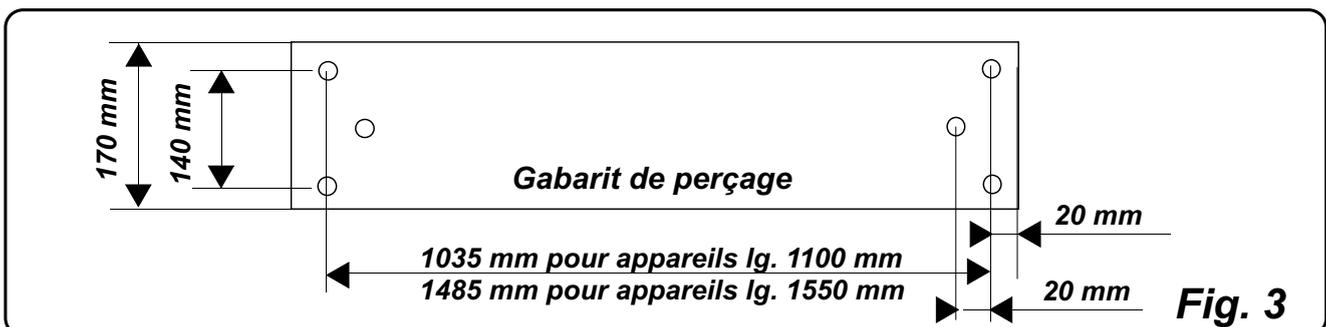
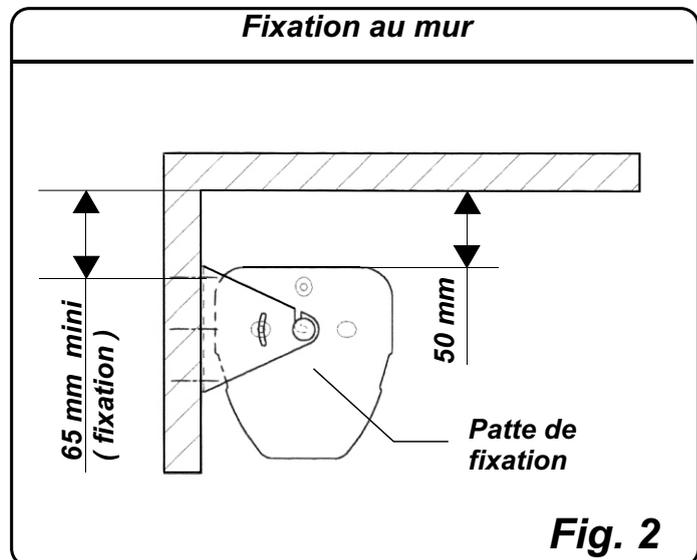
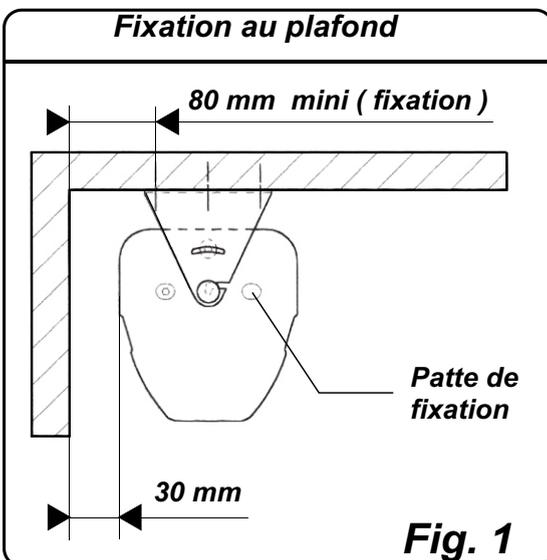
2 - INSTALLATION

A- SCHEMA D'INSTALLATION



Pour obtenir un meilleur rendement, le rideau d'air doit être placé le plus près possible du haut de la porte

B- FIXATION



- Découper le gabarit se situant sur le carton d'emballage (Fig. 3).
- Perçer les trous de fixation suivant les positions indiquées par le gabarit ainsi que la cote mini à respecter (Fig. 1 et Fig. 2).
- Fixer les pattes de fixation (vis $\varnothing 6$ conseillées).
- Engager l'appareil dans les rainures des pattes de fixation. Incliner l'appareil en fonction de vos besoins. Serrer l'ensemble à l'aide des 2 vis $\varnothing 6$ et des rondelles fournies.

C- RACCORDEMENT

- L'installation des rideaux d'air doit être en conformité avec le norme C15-100.
- La section et la protection des conducteurs doit être en rapport avec le tableau ci-après.
- Les entrées de câbles se situent sur le dessus de l'appareil.

REFERENCE	PUISSANCE RIDEAU D'AIR	ALLURE	COURANT ABSORBE PAR PHASE		
			230 V Mono	230 V TRI	400 V TRI + N
3404 1 AA	2.25 / 4.5 KW	petite	9.78 A	5.65 A	3.25 A
		grande	19.57 A	11.30 A	6.50 A
3404 2 AA	4.5 / 9 KW	petite	19.57 A	11.30 A	6.50 A
		grande	39.13 A	22.60 A	12.99 A
3404 3 AA	4.5 / 9 KW	petite	19.57 A	11.30 A </td <td>6.50 A</td>	6.50 A
		grande	39.13 A	22.60 A	12.99 A
3404 4 AA	6 / 12 KW	petite	26.08 A	15.06 A	8.66 A
		grande	52.17 A	30.12 A	17.32 A

Type de rideau d'air	Courant absorbé Moteur + contacteur (en régime)
3404 1 / 2 AA	0.5 A
3404 3 / 4 AA	0.6 A

Le raccordement et le couplage des rideaux d'air s'effectuent selon les schémas électriques (Chapitre 5).

Pour faire le raccordement, il faut retirer la partie avant. Pour cela, retirer les 6 vis de fixation du panneau avant (celui avec la grille d'aspiration) pour le dégager.

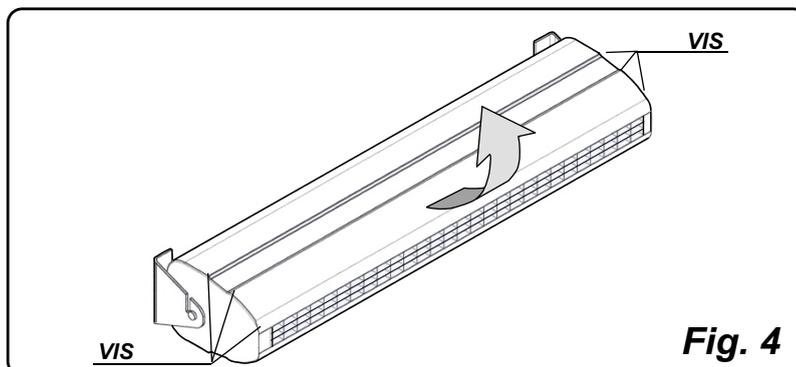


Fig. 4

NOTA : Les rideaux d'air sont livrés d'usine couplés en TRI 400 V + Neutre.

Le moto-ventilateur fonctionne en monophasé 230 V.

Il est impératif de brancher la Terre à la borne prévue à cet effet sur le châssis arrière.

Le châssis portant les résistances est isolé et doit le rester (montage double isolement).

Pour les changements de tension, se conformer à la figure 5 ci jointe.

IMPORTANT :
Il est impératif de respecter l'ordre des phases pour l'alimentation de plusieurs rideaux d'air sur le même boîtier de commande

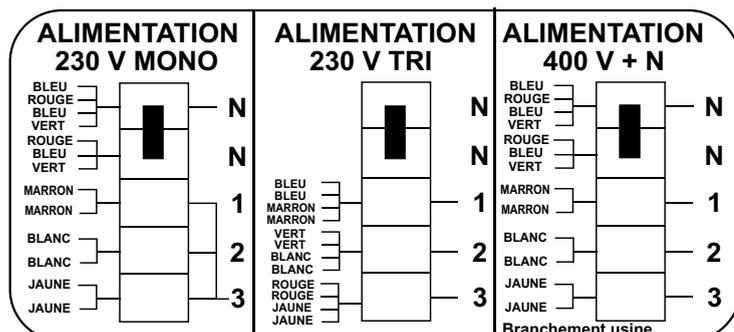
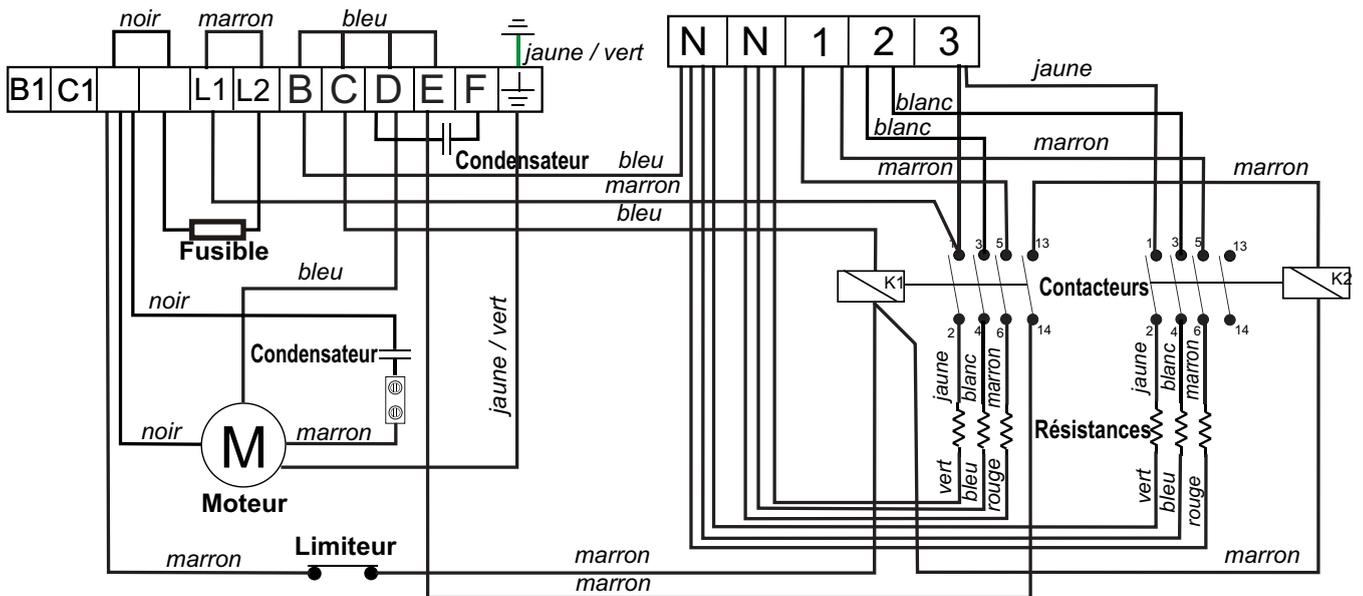


Fig. 5

3 - SCHEMA ELECTRIQUE

SCHEMA ELECTRIQUE DU RIDEAU D'AIR A LA LIVRAISON



4 - FONCTIONNEMENT

A- FONCTIONNEMENT AVEC BOITIER DE COMMANDE (3497 2 AA).

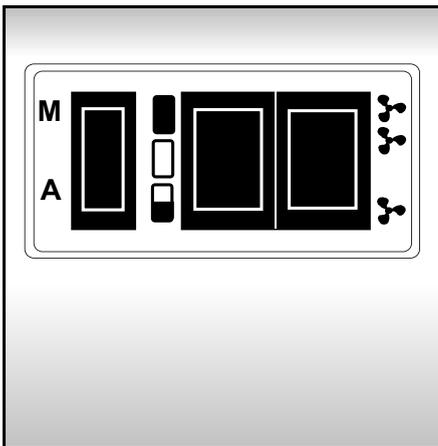


Fig. 1

Ce boîtier de commande permet de piloter les rideaux d'air (à l'exception du modèle 2 / 4 KW).

Le boîtier peut commander jusqu'à 4 appareils suivant la puissance.

A- Description :

- Interrupteur de coupure M / A (marche / arrêt).
- Interrupteur de puissance (■ puissance totale, □ puissance nulle, ◻ demi puissance).
- Interrupteur de ventilation (🌀 grande vitesse, 🌀 petite vitesse).

Utilisation :

- Mettre en marche : positionner l'interrupteur de coupure sur la position M.
- Les différentes fonctions d'utilisation sont les suivantes :
 Petite vitesse 🌀 + demi puissance ◻, petite vitesse 🌀 + pleine puissance ■,
 grande vitesse 🌀 + pleine puissance ■, grande vitesse 🌀 + demi puissance ◻,
 grande vitesse sans chauffage □, petite vitesse sans chauffage □.
- La ventilation petite vitesse se met automatiquement en marche dès qu'une position de puissance (■ ou ◻) est engagée sur l'interrupteur de puissance.

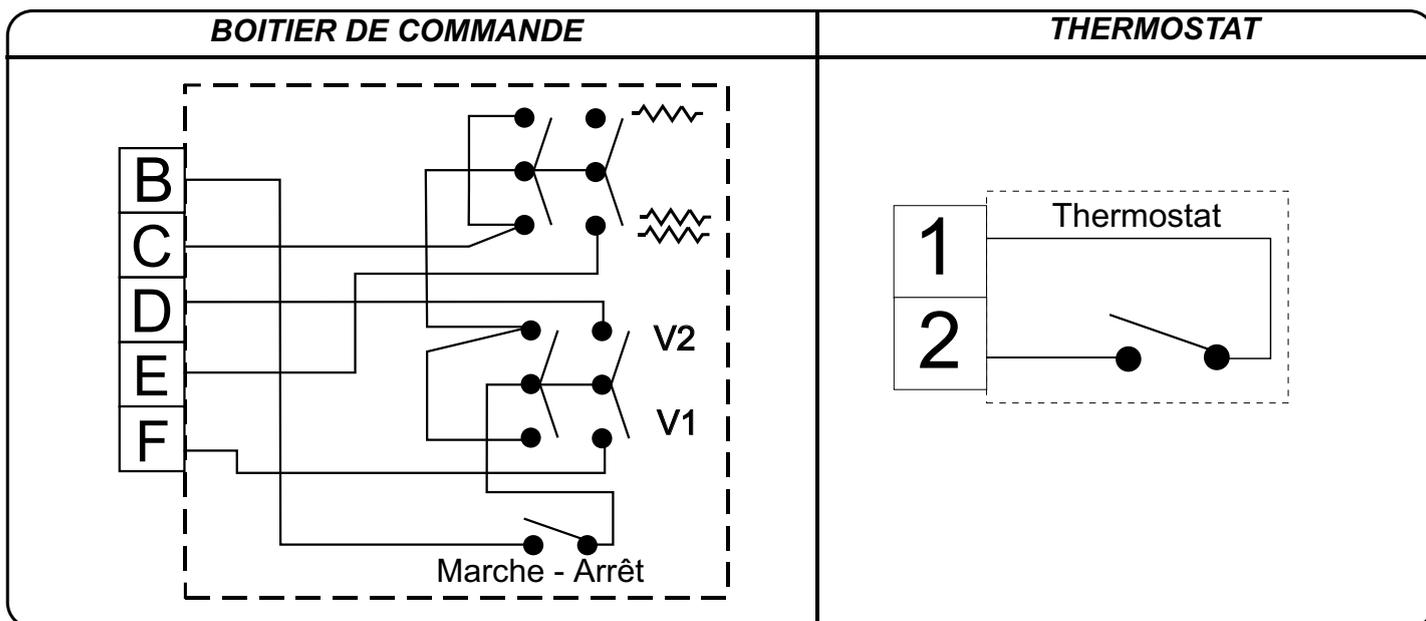
B- FONCTIONNEMENT AVEC THERMOSTAT D'AMBIANCE (3497 1 AA).

Il existe un boîtier thermostat d'ambiance vendu en accessoire.

Ce thermostat permet, en fonction de son raccordement, de réguler uniquement la puissance de l'appareil, ou de réguler à la fois la puissance et la ventilation.

NOTA : Pour le montage des boîtiers de commandes et des thermostats d'ambiance, se reporter à leurs notices de montage respectives.

C- SCHEMAS ELECTRIQUE DU BOITIER DE COMMANDE ET DU THERMOSTAT

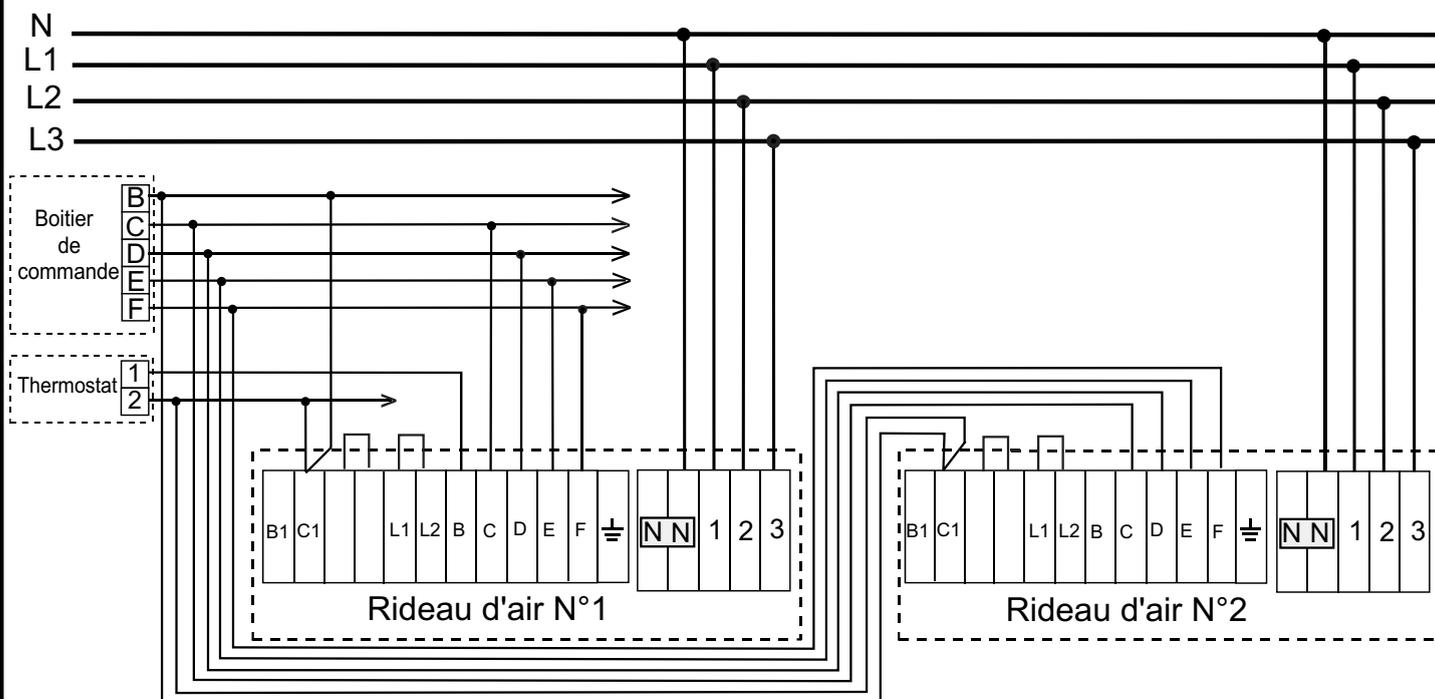


5- BRANCHEMENT DE L'APPAREIL AVEC BOITIER DE COMMANDE ET THERMOSTAT

Il est possible de raccorder 4 rideaux d'air à partir d'un seul boîtier de commande.

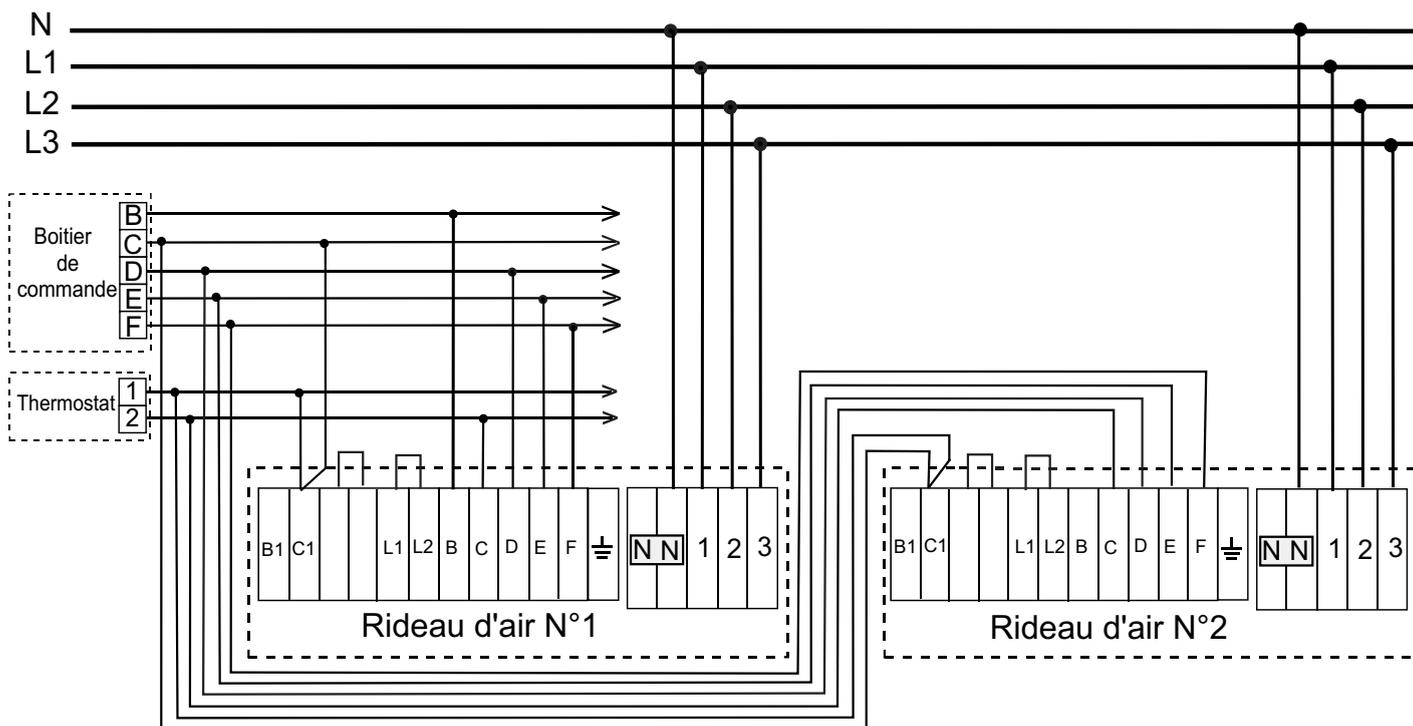
IMPORTANT : Il est impératif de respecter l'ordre des phases pour l'alimentation de plusieurs rideaux d'air sur un même boîtier.

A- BRANCHEMENT TRI 400 V + N - REGULATION SUR LA PUISSANCE ET LA VENTILATION.



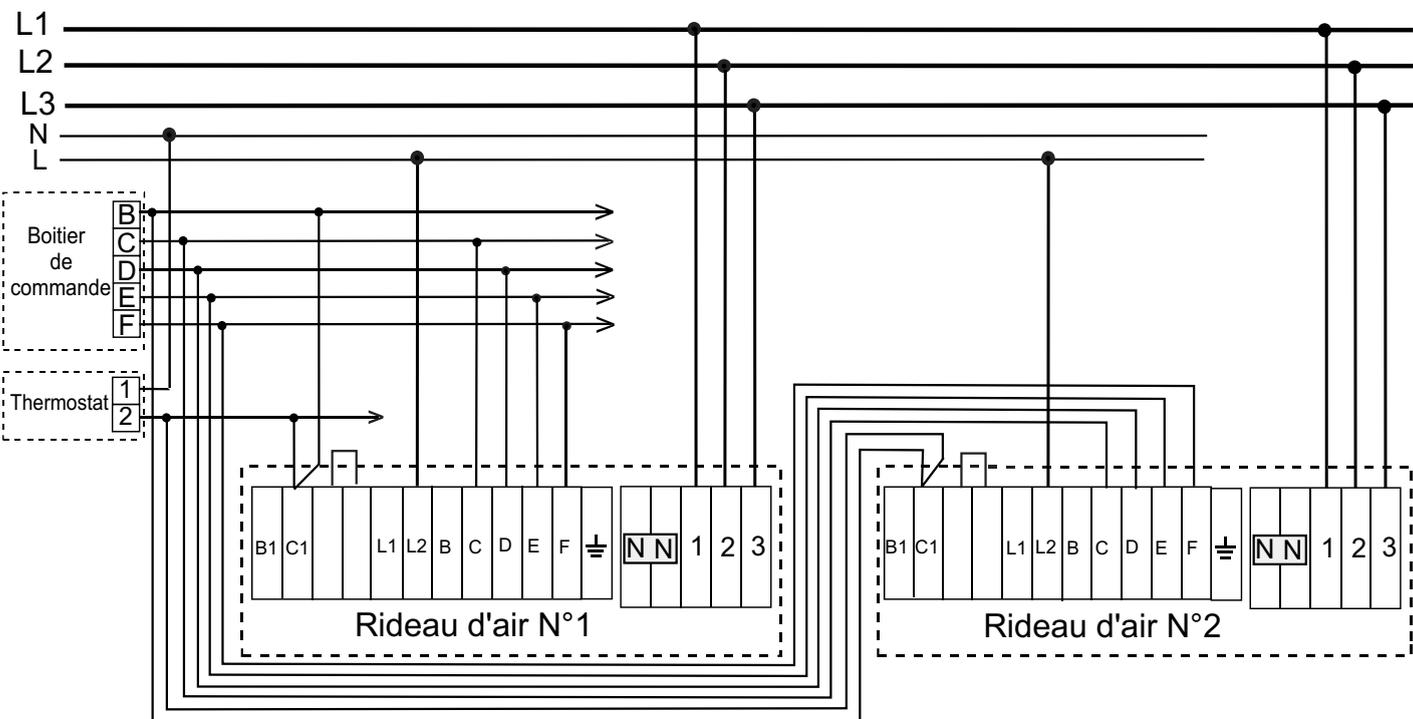
Si l'on utilise pas de thermostat, il suffit de rejoindre la borne B du rideau d'air à la borne B du boîtier.
Retirer les shunts B-C , C-D et D-E.

B- BRANCHEMENT TRI 400 V + N - REGULATION UNIQUEMENT SUR LA PUISSANCE



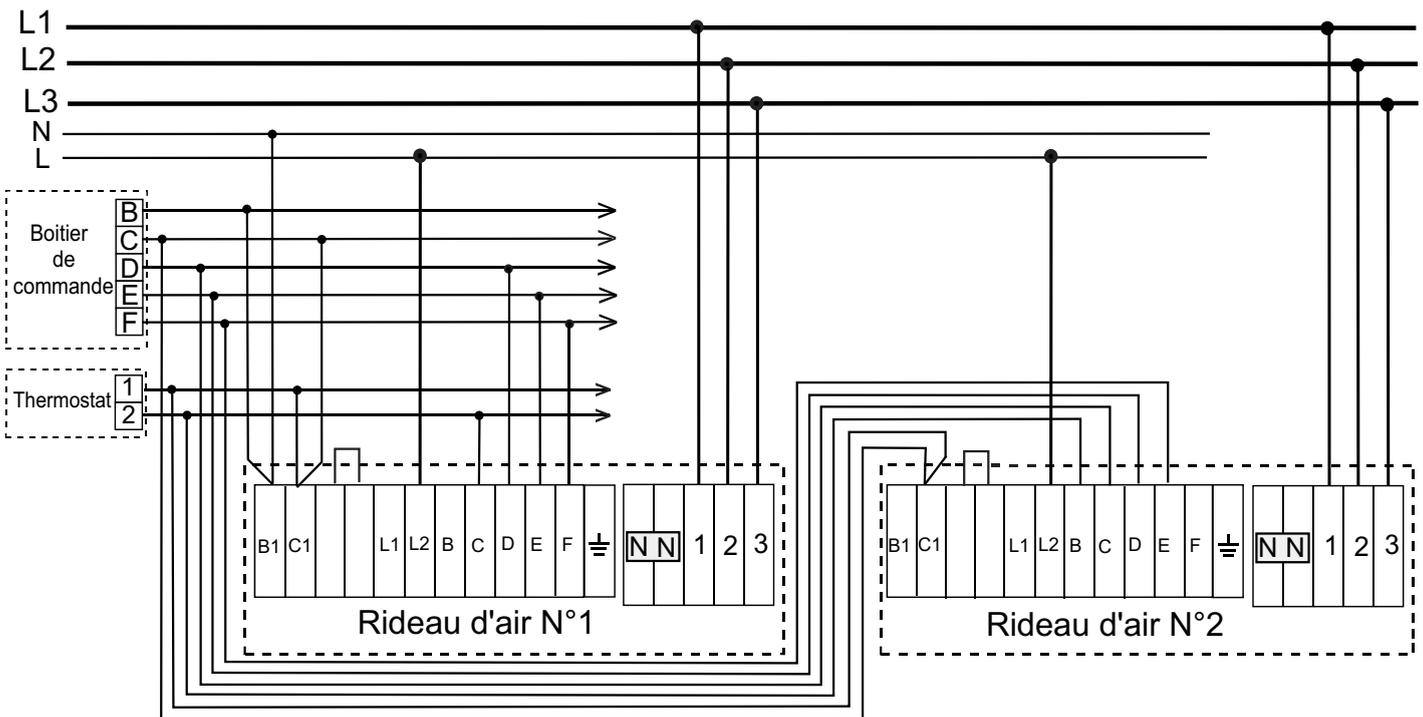
*Si l'on utilise pas de thermostat, il suffit de rejoindre la borne C du rideau d'air à la borne C du boîtier.
Retirer les shunts B-C , C-D et D-E.*

**C- BRANCHEMENT TRI 400 V SANS N - COMMANDE AVEC ALIMENTATION SEPARÉE 230V Mono
REGULATION SUR LA PUISSANCE ET LA VENTILATION.**



*Si l'on utilise pas de thermostat, il suffit de rejoindre la borne L2 du rideau d'air à la phase d'alimentation L, et la borne B du boîtier de commande au neutre.
Retirer les shunts L1-L2 , B-C , C-D et D-E.*

**D- BRANCHEMENT TRI 400 V SANS N - COMMANDE AVEC ALIMENTATION 230V Mono SEPARÉE
REGULATION UNIQUEMENT SUR LA PUISSANCE.**



Si l'on utilise pas de thermostat, il suffit de rejoindre la borne L2 du rideau d'air à la phase d'alimentation L, et la borne B du boitier de commande au neutre.

Retirer les shunts L1-L2 , B-C , C-D et D-E.

6 - ENTRETIEN

Cet appareil de construction robuste ne nécessite aucun entretien. Toutefois, en atmosphère poussiéreuse, il faudra nettoyer régulièrement la grille avant et les turbines de ventilation.

IMPORTANT : Pour toute intervention sur les appareils, couper obligatoirement le courant par l'intermédiaire du dispositif de coupure omnipolaire du tableau de commande.

CONDITIONS DE GARANTIE

- La garantie Noirot est strictement limitée au remplacement gratuit ou à la réparation en usine de la pièce ou des pièces reconnues défectueuses. Noirot garantit ses appareils de chauffage électrique intégré 2 ans contre tous vices de fabrication, et 1 an pour les autres appareils.

- Dès que l'accord de principe est donné par le constructeur pour le retour des pièces, celles-ci doivent être expédiées franco de port et d'emballage dans les quinze jours : les frais de démontage et de remontage ne peuvent en aucun cas être à la charge du constructeur et aucune indemnité ne peut lui être demandée à titre de dommages et intérêts quelle qu'en soit la cause. Le constructeur ne peut en particulier pas être rendu responsable des conséquences directes ou indirectes des défauts tant sur les personnes que sur les biens, et il est expressément stipulé par ailleurs que la charge de l'installation des appareils ne lui incombe aucunement.

- La garantie enfin ne peut intervenir si les appareils ont fait l'objet d'un usage anormal et ont été utilisés dans des conditions d'emploi autres que celles pour lesquelles ils ont été construits. Elle ne s'appliquera pas non plus en cas de détérioration ou d'accidents provenant de négligence, défaut de surveillance ou d'entretien, ou provenant d'une transformation de matériel.

ASSURANCE DU PERSONNEL : En cas d'accident survenant à quelque moment et pour quelle que cause que ce soit, la responsabilité du constructeur est strictement limitée à son personnel propre et à sa fourniture.

CONTESTATIONS : Dans le cas de contestation, quelles que soient les conditions de vente et de paiement acceptées, le Tribunal de Commerce de PARIS sera seul compétent.

Les dispositions du présent bon de garantie ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale pour défauts de vices cachés qui s'applique en tout état de cause dans les conditions de l'article 1641 et suivants.

BON DE GARANTIE

TYPE APPAREIL :
PUISSANCE :
DATE DE FABRICATION:
DATE DE MISE EN SERVICE:

CACHET DU VENDEUR

Noirot

107, Boulevard Ney , 75 883 PARIS Cedex 18
Tél. : 01.53.06.27.00 - Fax : 01.42.29.66.05
S.A.S. Capital 6 408 656 € - R.S. Paris B 334 984 958 - Code APE 297 A
<http://www.noirot.fr>